

Image not found or type unknown



Coupure de chauffage collectif

Par **fanfino**, le **23/12/2008** à **09:59**

Bonjour a vous je voudrai savoir si un propriétaire a le droit de couper le chauffage le soir de 11 heur jusqu'à 6 heur du matin (chauffage collectif).rnrnJ'attente vos réponse si vous avez d'autre question sur mon sujet dite le je serai heureux de vous donner plus de détailles.rnrncordialement

Par **remil**, le **03/01/2009** à **20:51**

fanfino bonsoir, je pense que votre proprietaire doit faire une réduction nocturne du chauffage de 23 h à 6h ce qui ne signifie pas qu'il vous coupe le chauffage.rnrnA vérifier .rnrnRemil